

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N°373

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le *règlement n°373* relatif à la salubrité, à l'occupation et à l'entretien des bâtiments et logements a été adopté le 4 mai 2026 à la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité situé au 66, rue Principale Est à Berthier-sur-Mer.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 5^e jour de mai deux mille vingt-six.



Franz Berthomieu

.....
Adjoint à la direction générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Franz Berthomieu, adjoint à la direction générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil entre quinze et seize heures, le cinquième jour de mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce cinquième jour de mai deux mille vingt-six.



Signé :
Franz Berthomieu, adjoint à la direction générale